

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 février 2021

---

ASSEMBLÉE NATIONALE EN PÉRIODE DE CRISE - (N° 3798)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL29

présenté par  
M. Wasserman, rapporteur

-----

### ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 2, après le mot :

« vote »

insérer le signe :

« , ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.